



La Municipalité de Chelsea souhaite combler deux postes saisonniers:

JOURNALIERS (ÈRES) 4 mois

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous l'autorité du Chef de division – Travaux publics, le ou la journalier(ère) est responsable d'effectuer les tâches qui incluent, mais sans s'y limiter : la signalisation, l'émondage, le remplacement d'enseignes, le rapiéçage (pavé chaud), le ramassage de débris, etc. Il ou elle est aussi responsable de l'inspection mécanique préventive de l'équipement sous sa responsabilité.

RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES

Notamment, mais non limitativement et selon les besoins, le ou la titulaire du poste, répare des trous, des infrastructures, des ponceaux, pose de l'asphalte, du gravier, fait de l'excavation, du remblai, de la réfection de fossés et d'accotements. Le ou la titulaire du poste effectue les tâches de signaleur, de même que des tâches de nettoyage et d'entretien du garage municipal et fait des commissions diverses. Le ou la titulaire du poste respecte les normes de sécurité au travail et les politiques internes. Il ou elle accomplit, sur demande de son supérieur, toute autre tâche connexe ou similaire aux tâches de sa fonction.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES

- Posséder un diplôme d'études secondaires ou professionnelles, ou toute autre formation jugée équivalente ou en relation directe avec le poste.
- Posséder de une à deux années d'expérience pertinente dans un domaine similaire (dans le domaine municipal un atout).
- Connaissance de la Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST) et des différentes lois et règlements encadrant son champ d'expertise.
- Bilinguisme fonctionnel, français et anglais.
- Permis de conduire classe 5 valide
- Carte de l'ASP Construction (Cours de santé et sécurité sur les chantiers de construction).
- Connaissance de la mécanique (un atout).
- Capacité à soulever des charges lourdes, et à parfois travailler dans des conditions difficiles (bruit, poussière, chaleur, froid, hauteur).
- Doit être de service en dehors des heures normales pour certaines urgences
- Posséder les aptitudes, traits de personnalité et autres qualités personnelles appropriées à une fonction de journalier :
 - Autonomie
 - Débrouillardise
 - Polyvalence
 - Capacité à travailler en équipe
 - Disponibilité à travailler le soir et les fins de semaine, occasionnellement

*** Le candidat devra avoir subi avec succès un examen médical complet par un médecin désigné par l'employeur.

Salaire : 14,40 \$ à 17,28 \$ - Saisonnier

Les personnes intéressées à poser leur candidature peuvent transmettre leur curriculum vitae jusqu'au 19 mai 2017, au service des ressources humaines, par courriel à rh@chelsea.ca ou à l'adresse suivante (seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés, la priorité sera accordée aux candidatures internes):

Municipalité de Chelsea
100, chemin Old Chelsea, Chelsea (Québec), J9B 1C1
Téléphone : 819-827-1124 - Télécopieur : 819-827-2672 - Web : www.chelsea.ca